

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **43 (1907)**

Heft 17

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

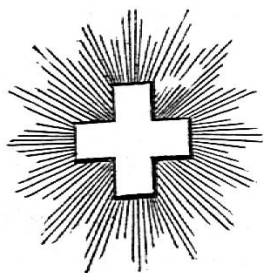
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 17.



LAUSANNE

27 avril 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'école et les fleurs.* — *Autres temps, autres mœurs.* — *Résumé des « Causeries pédagogiques » de W. James.* — *Page choisie.* — *Chronique scolaire : Vaud, France.* — *Bibliographie.* — *Variétés.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Les insectes.* — *Dictées, vocabulaire, explications orthographiques.* — *Pensées.*

L'ÉCOLE ET LES FLEURS

On n'a peut-être pas oublié que le Grand Conseil du Canton de Vaud a un jour chargé un de ses membres de lui adresser un mémoire sur les moyens d'affermir et d'augmenter l'influence de la femme au foyer domestique. C'est un député, ancien instituteur, qui fut chargé de ce rapport. Ce fait intéressant de notre vie législative m'est revenu à l'esprit l'autre jour, quand j'ai reçu le rapport de la *Société d'horticulture de Dessau*. Il y a dans cette brochure un passage très intéressant, dont le député-instituteur dont je viens de parler aurait certainement tiré parti dans son travail. C'est dire que je considère comme un devoir d'en parler dans *l'Éducateur*. Le moment est du reste propice.

Voilà dix ans que la dite Société d'horticulture remet aux enfants des classes supérieures d'une des écoles primaires de la ville des fleurs à soigner à domicile. Au bout d'un certain temps, les enfants rapportent ces fleurs et l'on en fait une petite exposition scolaire d'un nouveau genre, à la satisfaction des autorités, des familles et des enfants eux-mêmes, qui apprennent ainsi à aimer et surtout à prendre soin des fleurs. Il y a loin du jour où l'on a reçu la plante en dépôt à celui de l'exposition, et l'on peut bien se représenter que si la plante est arrivée à son complet développement, cela a coûté bien des soins, bien des précautions et beaucoup de soucis. La réussite a été une surprise d'autant plus grande que, dans les modestes intérieurs d'ouvriers et d'artisans, on n'est pas toujours favorisé à souhait sous le rapport de la place, de l'air et de la lumière. Et, chose très curieuse, mais authentique, le succès est

le même pour les garçons que pour les filles. Eux aussi ont fourni de très jolies expositions.

L'année dernière, dit le rapport, les résultats ont été de nouveau très satisfaisants.

Les plantes ont été remises aux enfants le 28 mai, en présence d'une délégation de la Société d'horticulture. C'était le tour d'une école de filles. (On sait qu'en Allemagne, on sort généralement de l'école primaire à quatorze ans.) Des 231 plantes distribuées, il en vint 224 à l'exposition, le 22 septembre. Sept avaient donc péri (le 3,03 %), uniquement des fuchsias. Par contre, les myrtes avaient fort bien réussi.

Des plantes exposées, cinq ont obtenu le premier prix (une broche d'une valeur de deux francs, à l'effigie du grand-duc); dix le second (une plante de myrte, un pied de violettes des Alpes en fleurs); trente, le troisième (un diplôme).

L'exposition est toujours une grande solennité scolaire, non seulement à cause de la distribution des prix, mais il y a encore une allocution du recteur de l'établissement, d'un délégué de la Société d'horticulture et des chœurs choisis pour la circonstance. Puis, le lendemain, l'exhibition est ouverte aux familles. Voici la table explicative de l'année dernière :

		Nbre des Rentrées					Somme
Classe.	Plantes.	exempl.	à l'expos.	I ^{er} Prix.	II ^{me}	III ^{me}	des prix.
I a	Fuchsias	45	38	1	2	7	10
I b	Pétargonias	43	43	1	2	4	7
II a	Bégonias	60	60	1	2	8	11
II b	Asclépias	61	61	1	2	7	10
II c	Myrtes	22	22	1	2	4	7

Dessau n'est pas la seule ville d'Allemagne, où s'est introduit l'usage de donner aux enfants des écoles primaires des fleurs à soigner. Cela se fait entre autres à Weinberg, dans mon voisinage. Un numéro de la feuille locale de cette petite ville m'étant tombé entre les mains, j'y trouvai des détails très intéressants sur une exposition de fleurs organisée de la même manière qu'à Dessau. Ce récit d'une modeste feuille locale me permet de croire que toute la population s'est intéressée à la culture des fleurs à domicile par les élèves des écoles de la ville. Il me semble que, par là, l'influence éducative de l'école primaire a été notablement étendue, et il n'est pas difficile de croire qu'elle a été très grande sous tous les rapports.

Une femme qui aime les fleurs, qui sait les soigner surtout, prend soin d'une foule de choses; cette sollicitude affermit et augmente son influence au foyer domestique.

H. QUAYZIN.

AUTRES TEMPS, AUTRES MŒURS

X. est une de nos plus riches communes rurales, elle possédait, il y a quelque trente ans, alors que j'y étais instituteur, des champs, des bois, des montagnes, etc.

Chaque année, les bourgeois recevaient des répartitions de bois, aussi en étaient-ils fiers, et considéraient-ils les non bourgeois comme des intrus, pour ne pas dire des parias ; si l'on avait pu leur dénier le droit de prendre part aux votations communales, on l'aurait fait ; mais la constitution et la loi étaient là, pas moyen de les en priver. Si l'un de ces mécréants non bourgeois voulait faire quelque observation, on lui répondait invariablement : c'est notre bien, nous sommes libres d'en disposer comme nous le voulons ; et, si pour une raison ou pour une autre, l'interpellé gardait le silence, on était sûr qu'il pensait par devers lui : mais de quoi vous mêlez-vous donc ?

Toutes les fonctions, rétribuées ou non, étaient partagées entre les communiars : syndic, municipal, président du conseil général, secrétaire, boursier, huissier, sonneurs, pompiers, garde-champêtre, taupier, etc., tous étaient bourgeois de X. Aujourd'hui que les répartitions ont été abolies, ces procédés d'un autre âge ont pris fin.

Un jour que les hommes étaient aux champs, un incendie se déclara à P. ; comme les pompiers étaient absents, le chef de la pompe m'invita à l'accompagner. On était déjà à trois kilomètres de P., quand un cavalier venant à notre rencontre nous avisa qu'on eût à retourner à la maison, car on était maître du feu ; c'est ce que nous fîmes.

A notre retour, passant à V. à dix heures du matin, le chef de la troupe demanda en patois : « Avez-vous soif ? » « Oui », fut la réponse unanime, et nous voilà mangeant et buvant. Je pensais que chacun y irait de son écot, quand notre chef dit au cabaretier : « Envoyez les notes à la Municipalité de X. qui réglera ».

Quelques temps après, une vacance se produisit dans le corps des pompiers ; la Municipalité, désireuse de me remercier pour les services rendus, m'incorpora sans autre dans la garde du feu.

Un de mes amis, membre de la Municipalité, vint m'apporter cette nouvelle ; j'eus l'air de sourire. « Apprenez, me dit-il, que n'est pas pompier qui veut dans la commune de X. ».

Quelque temps après, je quittai cette localité ; l'autorité ne m'avait pas encore remis la plaque, insigne de ma nouvelle fonction ; je l'ai toujours regretté, car, aux divers témoignages que j'ai reçus dans ma carrière, j'aurais pu joindre celui-ci et le montrer plus tard à mes descendants.

K.

Résumé des « Causeries pédagogiques », de W. James.

L'ENFANT ORGANISME AGISSANT¹.

Il faut, en éducation, faire agir l'enfant, c'est-à-dire : 1^o *lui fournir des connaissances*, 2^o *le pousser à l'action*, pour permettre à son esprit d'adapter les réactions de l'organisme aux impressions reçues et pour permettre à l'être d'échapper à la destruction. L'intelligence a été donnée à l'homme pour l'aider à s'adapter à la vie, par conséquent pour sa conservation. Aucune vérité — même abstraite — ne peut être perçue sans avoir, une fois ou l'autre, une influence sur nos actions, c'est-à-dire sur notre langage, notre style, nos affirmations, nos négations, nos sympathies, nos antipathies, nos déterminations présentes ou futures. — Exemple : Un homme parle, nous l'écoutons, et cette causerie qui semble être purement théorique, ne saura, à un moment donné, laisser notre conduite identiquement la même ; cette causerie sera critiquée, elle suscitera des opinions différentes, fortifiera ou affaiblira nos croyances, nos idées, modifiera notre personnalité.

Nous sommes des agissants, il nous est impossible d'échapper à notre destinée et c'est pour cela que l'instituteur aura comme tâche essentielle : *l'éducation de ses élèves en vue de leur conduite pratique*, c'est-à-dire qu'il provoquera toutes les réactions favorables dont l'élève devra être capable dans les circonstances diverses de son existence : il fera agir et agira sur l'enfant dans le sens le plus favorable à son développement.

DE LA NÉCESSITÉ DES RÉACTIONS.

L'éducateur ne doit jamais oublier la grande règle suivante :

« *Aucune réception sans réaction ; aucune impression sans expression corrélatrice.* » Une impression qui effleure simplement les yeux ou les oreilles d'un élève sans modifier sa vie active est une impression perdue, une impression qui n'apporte rien aux capacités acquises ; même elle ne saurait affecter la mémoire. Pour qu'une impression soit *durable*, il faut qu'elle se lie à la *sensation d'avoir agi*. C'est pourquoi l'introduction à l'école des leçons de choses concrètes, des travaux manuels, du dessin des objets dont on parle est une des gloires de la pédagogie moderne. Les réactions verbales sont insuffisantes et de plus laissent souvent à des termes exacts correspondre dans l'esprit des conceptions erronées. D'autre part, quand on *fait* une chose, on la fait bien ou mal, par conséquent, en faisant les choses on acquerra de la *précision* et on ne pourra dissimuler sans des mots le vague et l'ignorance de la pensée : donc *aucune impression* (ou réception) *sans expression* (ou réaction) *et sans expression corrélatrice*.

A son tour, l'expression revient à l'esprit sous forme d'une impression nouvelle : *l'impression d'avoir agi*, comme il est dit plus haut, et c'est ainsi que nous recevons des nouvelles sensibles de notre conduite et de ses résultats ; que nous voyons, soit par nous-mêmes, soit par les yeux d'autrui, le succès ou l'insuccès de nos actions et c'est ce retour de l'impression qui complète l'expérience.

Cela nous amène à dire — malgré les dénégations de nombre de personnes qui prétendent qu'il ne faut pas encourager l'élève à travailler en vue d'une récompense extérieure, mais pour le travail lui-même² — que « l'on doit à l'école (à moins qu'il y ait des raisons spéciales pour ne point agir ainsi) donner aux élè-

¹ Voir N^o de ce jour, *Partie pratique*.

² Un enfant peut-il comprendre ce sentiment ? alors que le mobile des actions de la plupart, de presque tous les hommes faits est l'ambition d'obtenir ou plus d'argent, ou des honneurs, ou de la gloire, ou une situation en vue, etc., etc. ?

ves des notes de classe ou d'examens, un rang ou d'autres preuves d'un résultat acquis, pour ne pas priver les élèves des impressions qu'ils doivent ressentir naturellement après avoir agi, et ne pas leur laisser éprouver le sentiment d'un travail, d'un effort incomplet et imparfait. » Sur ce point sont d'accord non seulement l'expérience concrète, mais les données physiologiques actuelles qui semblent montrer que l'avidité avec laquelle l'élève cherche à savoir ce que vaut son travail, fait partie des fonctions mêmes de son activité mentale et ne doit être comprimée que pour des raisons bien définies.

M. MÉTRAL.

Page choisie.

A côté de la « High school », l'Amérique possède une multitude d'établissements, comparables, dans leur programme, à nos lycées et collèges, mais n'en ayant en aucune façon l'organisation ni l'esprit. Ces écoles sont très souvent en dehors des villes, au bord des lacs, au penchant des collines, ou en plein bois. Elles sont des internats, mais qui n'ont pas la rigide monotonie des nôtres, ni la plupart de leurs inconvénients. Le dortoir a presque partout disparu, ainsi que les trop vastes et trop lugubres réfectoires. On préfère bâtir plusieurs maisons de dimensions ordinaires que d'édifier de massives casernes. Chambre à coucher et salles à manger ont un aspect familial. Et sitôt sortis des maisons, les élèves se trouvent au large. Point de préaux enfumés, point de murs. L'affreuse cour, pleine de poussière et garnie de gravier, où poussent quelques arbres étiques, symbole du régime heureusement à son déclin parmi nous aussi, n'existe pas. On n'a pas l'impression de se trouver au milieu de détenus. Grilles, fenêtres garnies de barreaux, parloirs mornes, où des visiteurs viennent parler bas aux prisonniers, règlements pédants, sinistres roulements de tambours, tout cet ensemble que nous devons au grand homme dont le chapeau¹ et la redingote sont si populaires en Amérique, n'a aucune place dans les mœurs scolaires des Etats-Unis. A chaque instant du jour, un élève, désireux de quitter la maison, pourrait s'échapper sans tambour ni trompette. Les récréations se prennent sur des prairies sans clôture aucune. La clef des champs est dans la poche de chacun. Tout cela manque absolument de contrainte, mais non de discipline et de surveillance. Le caractère et la conduite des enfants sont l'objet d'une vigilance latente, il est vrai, mais constante et effective. La pureté sexuelle des élèves et le respect de leur propre corps, la tenue consciencieuse dans le travail et la sincérité des paroles et des actes préoccupent les maîtres autant et plus que l'instruction elle-même. Si la figure d'un élève témoigne que son état réclame l'infirmerie morale, l'auscultation et la mise en observation ne se font pas attendre. Sans les persécuter, on sait les suivre. Et surtout des efforts constants sont faits pour les amener à se gouverner et à se surveiller eux-mêmes. On estime, à juste titre, qu'une moralité provenant seulement de la constante présence du maître, pêche par la base et n'attend que l'occasion favorable pour devenir de l'immoralité. Que tout enfant soit quelqu'un, comprenne sa dignité, se charge de la responsabilité de ses actes et préside sa république intérieure, voilà le but vers lequel l'éducation est dirigée. C'est l'éducation pour la liberté par la discipline personnelle, l'éducation du « self control ».

Dès que le « self control » commence à s'exercer, la discipline devient facile. Cha.

¹ Napoléon est très populaire en Amérique, surtout à titre de « self made man ».

cun la maintient en ce qui le concerne. Les tristes moyens coercitifs, par lesquels on affaiblit le ressort de la volonté, sont considérés comme allant complètement à l'encontre du but de l'éducation.

Ch. WAGNER.

(Extrait de *Vers le cœur de l'Amérique*.)

(Communiqué par Charles Pesson.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

*** **Service militaire des instituteurs.** — A noter une disposition de la loi qui ne figurait ni à l'avant-projet ni au projet du Conseil fédéral. Elle concerne l'avancement des instituteurs. A l'avenir, la Confédération remboursera aux cantons les trois quarts des frais résultant du remplacement des instituteurs appelés comme sous-officiers ou officiers à des cours d'instruction.

VAUD. — M. Charles-E. Macler, professeur aux Ecoles normales, qui enseigne le français dans notre pays depuis plus de quarante ans, vient de recevoir du Ministère de l'Instruction publique de France le titre d'officier d'académie (palmes académiques). Nos sincères félicitations à M. Macler pour la distinction dont il vient d'être l'objet.

FRANCE. — † **M. Jost.** — Nous avons appris avec douleur la mort de M. Jost, inspecteur général honoraire de l'enseignement, frappé soudainement, dans la pleine vigueur de sa robuste vieillesse.

M. Félix Martel retrace ainsi la carrière de l'éminent universitaire :

Quelle noble et digne vie il aura vécu ! Quelle belle et utile carrière ! Jost a été dans la plus complète et la meilleure acception du terme *un primaire*. En ce pays d'Alsace où il était né (2 mai 1831), il débute à seize ans dans l'enseignement, en qualité d'élève-maître à l'école normale de Strasbourg ; en 1903, il prend sa retraite comme inspecteur général de l'enseignement primaire et membre du Conseil supérieur de l'instruction publique ! Il a gravi successivement tous les degrés de la hiérarchie, du plus humble au plus élevé, apportant dans toutes les fonctions qu'il a remplies la même conscience professionnelle, le même souci du devoir, le même amour du progrès, le plus vif sentiment de la justice, cette bonté agissante, cette bienveillance pleine de gaieté qui lui conciliaient tous les cœurs.

Et nous ajouterons que M. Jost était charmant avec les étrangers qui se rendaient en France et à Paris, toujours prêt à les obliger et à les renseigner sur les institutions scolaires de son pays. En 1900, en particulier, il nous rendit de grands services et facilita beaucoup notre tâche de rapporteur sur le groupe I de l'Exposition universelle. Qu'il repose en paix !

BIBLIOGRAPHIE

Dans une élégante brochure¹, imprimée sur fort beau papier, M. Marcel Marchand, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, après avoir rappelé les multiples rapports de la vie psychologique et de la vie physiologique, prêche un idéalisme généreux et sain. Cette lecture est réconfortante. Elle vient à son heure,

¹ Marcel Marchand. *Un levier puissant dans l'éducation*. Porrentruy, « Le Jura », S. A. Imprimerie, librairie, 1907.

au moment où le scepticisme et le snobisme règnent en maître. « Un écueil est fortement à redouter de nos jours plus que jamais, dit notre honorable collègue, c'est l'esprit de critique malveillant qui sévit dans toutes les classes de la société... Les plus beaux traits de l'histoire, des contes à dormir debout; un homme qui se dépouille pour les autres, un fou; ce courage dont quelques individus ont fait preuve dans une mort cruelle, une légende; une existence toute de renoncement, consacrée au soulagement des malheureux, un mythe. Avec cette manie détestable dont certains écrivains sont atteints, il ne restera bientôt plus rien de ce qui nous ennoblit... ».

Devenir meilleurs, telle est la source de toutes les suggestions utiles dans le beau champ de l'éducation.

Il y a beaucoup de ces fortes pages dans l'opuscule de M. Marchand. Nous nous permettrons d'en faire à l'occasion quelques extraits pour les lecteurs de l'*Educateur*.

Deuxième Livre de lecture expliquée, Vocabulaire et composition, Cours moyen, Livre du maître, par M. Guéchet, professeur au Lycée de Sens. — Paris, Hachette. — 1 fr. 25.

L'auteur se propose, ainsi qu'il l'indique dans la préface, de mener de front la formation de l'intelligence, du raisonnement et la formation morale. Nous avons parcouru ce nouveau manuel avec un réel intérêt. Il renferme, groupés en trois subdivisions : « descriptions, narrations et actions », environ 120 morceaux de lecture et récitation en prose ou en vers tirés des meilleurs auteurs, judicieusement choisis, généralement courts, formant néanmoins un tout facile à résumer et dont l'idée morale se dégage sans effort.

Chaque récit est suivi d'une série d'exercices de vocabulaire, de recherche des idées, d'observation, de composition et, au besoin, de dictées, le tout agrémenté de gravures suggestives fort bien faites. C'est en un mot de l'enseignement éducatif, pratique et méthodique.

Bien que destiné spécialement aux écoles françaises, cet ouvrage peut rendre d'excellents services à nos collègues. Nous le recommandons, persuadé qu'ils n'en regretteront pas l'acquisition. EUG. G.

Le service des échanges internationaux (Berne, Bibliothèque fédérale centrale) nous fait parvenir une série de brochures du Bureau Volta, à Washington et, en particulier, le nouveau système phonétique pour l'éducation des sourds-muets.

Carte scolaire du canton de Berne, exécutée par Kümmerly et Frey, Institut cartographique, Berne. Prix : 80 centimes.

La Direction de l'instruction publique vient de publier là un excellent moyen d'enseignement. Cette carte est parlante et d'une exécution des plus soignées. La division politique du canton est donnée par une seconde carte réduite, collée au dos de la carte principale. On a mille fois raison de ne pas négliger la division politique qui joue un si grand rôle au point de vue administratif.

Une remarque : la carte dit *Sonnenberg* (St-Imier). Pourquoi pas *Mont-Soleil*, puisque c'est désormais l'appellation officielle définitive ?

L'Education de la Démocratie. (Alcan. 6 fr.)

Sommaire : E. Lavissee ; Souvenir d'une éducation manquée. — A. Croiset : Les besoins de la démocratie en matière d'éducation. — Du même : Les Etudes

gréco-latines dans l'enseignement secondaire. — Seignobos : L'organisation des divers types d'enseignement. — Malapert : But et nature de l'enseignement secondaire. — Lanson : Les études modernes dans l'enseignement secondaire — Hadamard : Les sciences dans l'enseignement secondaire.

Ces six conférences ont été faites à l'Ecole des hautes études sociales; elles intéresseront vivement les maîtres secondaires.

Nous leur recommandons aussi la lecture de F. Gache : *Collégiens et familles* (Didier, 3 fr. 50); un excellent ouvrage plein de cœur et d'idées, soutenu par une pédagogie experte et naturelle.

E. M.

VARIÉTÉ

Une bien-bonne à réciter : Têtes et chapeaux.

.	Las ! n'ayant plus rien des chapeaux,
Il y a des têtes sans chapeaux	Digne de couronner des têtes,
Comme il est des chapeaux sans têtes,	— Et néanmoins... pauvres chapeaux!...
Ils sont bien tristes les chapeaux	Pleins du souvenir de leurs têtes —
Chez les chapeliers... sans leurs têtes.	Plaintifs, boueux, piteux, chapeaux
Il faut des têtes aux chapeaux,	Bafoués du pied et des têtes,
Comme il faut des chapeaux aux têtes.	Ils vont rouler... pauvres chapeaux...
Les têtes ont droit aux chapeaux,	Veufs à tout jamais de leurs têtes,
Les chapeaux ont droit à des têtes,	Dans le Temps... tueur de chapeaux !
Donnez des têtes aux chapeaux !	
	Ah ! je voudrais sur les chapeaux
En voyant parfois quelques têtes	Renseigner tant soit peu vos têtes :
Essayer ces tristes chapeaux,	On met les chapeaux sur les têtes
Lorsqu'ils n'allaient pas mal aux têtes,	Et les têtes sous les chapeaux ;
J'ai cru voir, parmi les chapeaux,	On peut mettre au clou les chapeaux
Se mêler, aux rires des têtes,	Mais on n'y peut mettre les têtes ;
Comme un sourire de chapeaux,	Les clowns font tourner les chapeaux,
Quand on les marie à des têtes.	Le « nouveau » fait tourner les têtes.
	
C'est un beau jour pour les chapeaux	Si vous rencontrez des chapeaux
C'est bien un beau jour pour les têtes...	Bien contents d'être sur des têtes,
Mais plus encore que les chapeaux	Et si vous rencontrez des têtes
Neufs, qui n'ont jamais eu de têtes,	Contentes d'avoir des chapeaux,
Ils sont tristes, les vieux chapeaux	Laissez les têtes aux chapeaux,
Qu'un jour ont dédaignés leurs têtes.	Laissez les chapeaux à leurs têtes.

GEORGES LORIN.

Petite poste. — Un de nos abonnés est-il disposé à faire échange de l'*Educateur* avec un des grands périodiques scolaires d'Autriche, la *Deutschösterreichische Lehrerzeitung*? Si oui, prière de s'adresser à M. Antoine Kollitsch, maître à l'école d'application de Klagenfurt, Carinthie, Autriche.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré inférieur. — Degré moyen.

Les insectes.

(Pour le degré supérieur, détailler davantage, faire des comparaisons plus nombreuses entre les insectes et autres animaux, vertébrés ou invertébrés, et entre les différentes classes d'insectes.)

Sur le pupitre du maître, des insectes vivants ou « conservés » ; des tableaux, dessins d'insectes pour illustrer la leçon. — Chaque élève aura sur son pupitre une feuille de papier et un crayon pour dessiner et écrire selon les indications de l'instituteur. Leçon collective — questions et réponses tantôt collectives, tantôt individuelles.

(Dans cette leçon, je me suis efforcée de démontrer en pratique les principes pédagogiques émis par W. James dans ses admirables *Causeries* soit : faire agir l'enfant ; provoquer des réactions, donner l'impression d'avoir « agi » — susciter les associations d'idées ; — faire appel à l'intérêt en variant la leçon, les questions ; faire appel aux mémoires : visuelle, auditive et motrice et à la méthode de concentration.

LEÇON. — Le maître : Avez-vous vu des insectes ? — Elèves : réponses diverses — M. Nommez-moi quelques insectes — E. le papillon... la mouche... l'abeille... la guêpe... le hanneton... la chenille — Une voix : l'araignée etc. — M. Bon ; le papillon, la mouche, l'abeille, le hanneton, la chenille sont des insectes. Mais l'araignée n'est pas un insecte, nous verrons pourquoi dans un moment. Eh bien ! puisque vous avez tous vu des insectes, que vous en voyez sur ces tableaux (le maître montre les tableaux ou fait circuler les insectes vivants ou les insectes d'une collection entomologique) voulez-vous me dire comment sont faits ces petits animaux ? — E. Ils ont des ailes, des pattes etc., — M. Oui, ils ont des ailes ; combien d'ailes ? — E. Deux ailes... quatre pattes... M. Vous avez tous raison : il y a des insectes qui ont deux ailes comme... ? — Une Voix : la mouche — M. Bien. Mais il y a aussi des insectes qui ont quatre ailes comme ? — E. le hanneton, l'abeille. — M. Il y a aussi — personne n'y a pensé — des insectes qui n'ont point d'ailes du tout ; qui me nomme des insectes sans ailes ? — Un élève : la fourmi.

(Si les élèves ne posent pas cette question, le maître peut passer outre — Mais avec les enfants il faut tout prévoir, surtout ceux qui habitent la campagne et qui voient beaucoup plus de choses que les petits citadins.)

M. Voilà une réponse qui est juste et fausse à la fois ; c'est curieux n'est-ce pas ? En effet, il a des fourmis qui ont des ailes et d'autres qui n'en ont pas ; et comme c'est un peu difficile à comprendre pour des petits élèves, nous ne parlerons pas des fourmis dans notre leçon. Vous apprendrez tout ce qui concerne ces petits insectes dans quelques années, dans les classes supérieures de l'école. Revenons aux insectes que n'ont pas d'ailes. Tous vous les connaissez, ces bestioles désagréables ; je suis sûr qu'une fois ou l'autre vous avez été piqués par une de ces petites bêtes brunes qui sautent si bien... — Plusieurs voix : les puces — M. C'est cela ; les puces. il y en a d'autres encore, tout aussi désagréables et

qui se plaisent sur les têtes malpropres, ce sont ?... — E. les poux — M. et encore d'autres qui se cachent dans les lits, sous les boiserries et qui viennent vous piquer pendant votre sommeil... — E. Les punaises. — M. Très bien. Les puces, les poux et les punaises des lits n'ont pas d'ailes. Je vais inscrire au tableau noir le nom des insectes qui n'ont point d'ailes ; épelez ces noms à haute voix pendant que je les écris (Le maître écrit au tableau noir : puce, pou, punaise, l'un au dessous de l'autre) A vous maintenant, sur votre feuille et sur la première ligne au milieu écrivez : insectes (le maître et les élèves épellent ce nom tout en l'écrivant). Dessous, écrivez, comme je l'ai fait sur le tableau noir, les mots les uns au dessous des autres, en laissant entre chaque nom un intervalle d'une ligne, puce, pou, punaise. C'est fait ? Passons aux insectes qui ont deux ailes ; en connaissez-vous ? — E. Les mouches. — M. les mouches qui, en été, bourdonnent dans nos cuisines surtout, et qui viennent goûter à tous nos aliments. Mais il y a encore d'autres insectes qui ont deux ailes ; lesquels?... Personne ne répond ? Ce sont des insectes minces, dont la piqûre cause de douloureuses ampoules ; ils s'attaquent surtout à nos bras et à nos jambes ; ce sont les ? — E. Les moustiques, les cousins. — M. Parfaitement ; les moustiques, qu'on appelle aussi des cousins. Donc les mouches et les moustiques ont... ? — E. Deux ailes. — M. J'inscris au tableau noir le nom des insectes qui ont deux ailes ; épelez ces noms avec moi. Maintenant, sautez trois lignes sous les noms que vous avez écrits déjà sur votre feuille et inscrivez — en les séparant par un intervalle d'une ligne — les noms suivants en les épelant : mouche — moustique — Nous arrivons aux insectes qui ont quatre ailes ; ce sont les plus nombreux et les plus connus ; nommez ceux que vous connaissez. — E. Le hanneton — le papillon — l'abeille — la guêpe, etc.. etc. — M. Bien. J'inscris au tableau noir les noms des insectes que vous venez de nommer ; épelez ces noms pendant que je les écris. A votre tour, sautez trois lignes de votre feuille et inscrivez les uns au-dessous des autres, en les séparant par un intervalle de deux lignes et en les épelant à haute voix les noms : papillon — hanneton — abeille. Un élève lève la main ¹. — M. que veux-tu Paul ? — Paul. Monsieur (Madame), et la chenille, est-ce un insecte qui n'a point d'ailes ? — M. Paul pose une question intéressante ; qui veut lui répondre ? Toi Charles ? — Charles. La chenille deviendra un papillon. — M. Très bien ; nous verrons cela dans une autre leçon ; en effet, je puis vous le dire aujourd'hui déjà, presque tous les insectes commencent à être des chenilles, des espèces de vers, puis ils se changent, ils se transforment en insectes « véritables ». — Maintenant, répétons ensemble : Les puces, les poux, les punaises n'ont point d'ailes ; les mouches et les cousins ont deux ailes ; les papillons, les hannetons, les abeilles ont quatre ailes. — Qui veut me redire ce que nous venons de répéter tous ensemble ? (Le maître interroge quelques élèves individuellement).

Vous connaissez maintenant plusieurs insectes, je vous en ai montré des dessins (ou je viens de vous en montrer plusieurs) vous savez qu'ils ont ou bien quatre ailes, lesquels... — E. Réponses diverses. — M. Ou bien 2 ailes, lesquels ? — E. (Réponses). — M. Ou bien pas d'ailes, lesquels ? — E. (Réponses). — M. Mais les insectes n'ont pas que des ailes, ils ont aussi... ? — E. Des pattes. — M. Combien de pattes ont les insectes ? — E. (Réponses diverses). — M. Quelques-

¹ Partie « fictive » de la leçon ; il se peut que les élèves posent cette question ; s'ils ne la posent pas, le maître la provoquera.

uns ont répondu juste, d'autres faux ; Charles a bien répondu, il va nous dire combien les insectes ont de pattes. — Charles. Les insectes ont six pattes. — M. Très bien ; tous les insectes ont six pattes. — Comment sont placées ces pattes : d'un seul côté du corps ou des deux côtés ? — E. Des deux côtés. — M. Pourquoi ? — E. Pour qu'ils puissent marcher. — M. Oui ; les ailes et les pattes sont disposées par paires de chaque côté du corps de l'insecte. — Avez-vous examiné les pattes d'un insecte ? Comment sont-elles faites ? Sont-elles formées d'une seule pièce, d'un seul morceau, ou de plusieurs pièces ? — E. Réponses diverses. — M. De combien de pièces se composent nos bras, nos jambes ? — E. Réponses diverses. — M. Comptons ensemble : le bras, l'avant-bras, la main, (la cuisse, la jambe, le pied), cela fait... — E. trois pièces. — M. Eh bien, les pattes des insectes sont composées, comme nos bras et nos jambes, de trois pièces aussi ou de trois articulations. Pourquoi nos bras, nos jambes, les jambes des animaux, les pattes des insectes sont-elles composées de plusieurs pièces et non d'une seule ? — E. Pour que nous puissions faire des mouvements, plier les bras, les jambes, les tourner à droite, à gauche, etc.

M. — Bien répondu. Passons maintenant au corps des insectes. Comment est-il fait ? Les insectes ont-ils des os ? — E. Non. — M. Les insectes n'ont pas d'os, leur corps est formé de petits anneaux, que l'on voit très bien sur le corps de l'abeille, par exemple (le maître montre une abeille, s'il en a dans sa collection). Mais ce corps est-il formé d'une seule pièce ou divisé en plusieurs parties ? — E. Il est divisé. — M. En combien de parties ? — E. Réponses diverses. — Regardons notre corps ; en combien de parties est-il divisé, comptons-les ensemble : la tête, le thorax, le ventre ou abdomen ; donc.. ? — E. Trois parties. — M. Eh bien, le corps des insectes est divisé, lui aussi, en trois parties qui s'appellent aussi... ? — E. La tête, le thorax, l'abdomen. — M. Ces trois parties sont-elles de même grosseur ? — E. Non, la tête est plus petite. — M. En effet, la tête est plus petite : voyez (le maître montre des dessins d'insectes ou des insectes) elle est fort peu détachée de la seconde partie qui est plus grosse et plus arrondie et qu'on appelle... ? — E. Le thorax. — M. Enfin la troisième partie est un peu plus allongée que le thorax, on l'appelle... ? — E. L'abdomen (le ventre).

— M. Je vais dessiner au tableau noir, devant chacun des groupes de noms déjà écrits, le corps d'un insecte ; les insectes sans ailes, étant petits, je ferai un dessin plutôt petit, d'une puce ; les insectes qui ont deux ailes sont un peu plus gros ; je dessine le corps d'une mouche ; enfin, les insectes qui ont quatre ailes ont le corps assez gros ; je dessine le corps d'un papillon. (Le maître dessine en donnant au corps de l'insecte choisi, ses formes et ses proportions). J'ai fini. A votre tour, dessinez sur votre feuille et ainsi que je l'ai fait sur ce tableau, trois corps d'insectes ; appliquez-vous, regardez bien les modèles. (Pendant que les élèves dessinent, le maître fait le tour des bancs, corrige, encourage).

Vos dessins sont achevés. Continuons notre leçon, mais avant écrivez, comme je vais le faire au tableau noir, les noms des trois parties qui forment le corps des insectes, c'est à dire ?... — E. La tête, le thorax, l'abdomen. (La maîtresse, puis les élèves, écrivent ces trois noms.) — M. Donc les insectes ont un corps divisé en trois parties ; ils ont des ailes ; ils ont six pattes. Dites-moi où sont attachées les pattes, sur quelle partie de leur corps ? — E. Réponses diverses. — M. Quelques-uns ont bien répondu ; Henri, par exemple, qui va nous dire où sont attachées les pattes. — Henri. Les pattes des insectes sont attachées au thorax.

— M. Répétez tous. — E. Les pattes des insectes sont attachées au thorax. — M. Je dessine à chacun des corps de nos insectes les pattes ; vais-je faire ces pattes d'une seule pièce ? — E. Non, elles ont trois pièces. (La maîtresse dessine). — M. A vous, maintenant, de dessiner (les élèves dessinent). (Le maître peut faire remarquer la répétition du nombre trois dans le corps des insectes : corps divisé en trois parties ; trois paires de pattes ; trois parties dans chaque patte). — M. Vous avez fini ? Dites-moi, à présent, où sont attachées les ailes ? — E. (Réponses diverses). — M. Les ailes sont, comme beaucoup l'ont dit, attachées aussi au thorax. Je vais dessiner sur le tableau les ailes de notre mouche ; combien ?... — E. Deux ailes. — M. Les ailes de notre papillon ; combien ?... — E. Quatre ailes. — M. Et les ailes de la puce ? — E. Elle n'en a point. — M. Très bien (le maître dessine). A votre tour, dessinez les ailes ; à quelle partie du corps les attachez-vous ? — E. Au thorax. — M. Oui : les ailes et les pattes de l'insecte sont attachées au thorax (les élèves dessinent ; le maître surveille le travail). — Il nous reste encore bien des choses à apprendre sur les insectes ; nous en ferons l'objet d'une prochaine leçon. D'ici là, observez tous les insectes que vous verrez ; vous apprendrez ainsi beaucoup de choses, des choses nouvelles que vous pourrez me raconter dans la prochaine leçon ; dessinez aussi, pendant vos heures de récréation, quelques insectes. En terminant, vous allez me dire, vous le trouverez sans peine maintenant, pourquoi l'araignée n'est pas un insecte ? — Quelques élèves : Elle n'a point d'ailes. — M. C'est vrai, mais la puce qui n'a point d'ailes non plus est cependant un insecte. — Un élève : Le corps de l'araignée est divisé en deux parties seulement. — M. Très bien. Et combien l'araignée a-t-elle de pattes ? — Un élève : L'araignée a huit pattes. — M. Bien. L'araignée a huit pattes et son corps est divisé en deux parties ; donc ce n'est pas un insecte.

Le maître pose ensuite, comme récapitulation de la leçon, des questions collectives, puis des questions individuelles ; il fait un résumé oral de la leçon et fait répéter ce résumé individuellement, puis collectivement. Ensuite il fait composer par les élèves une petite dictée sur les insectes ; il inscrit les phrases de la dictée au tableau noir et les fait épeler au fur et à mesure par les élèves.

Plus tard, dans la journée ou le lendemain, il dictera le travail préparé avec les élèves le matin ; il fera faire une petite composition sur les insectes. Il tirera aussi ses exercices d'arithmétique, questions orales ou problèmes, de la leçon donnée. Il trouvera également dans la leçon donnée les éléments des leçons d'écriture et de la leçon de dessin (méthode de concentration), et un chant ou une poésie où il soit question d'insectes.

Degrés inférieurs.

DICTÉES (tirées de la leçon de choses).

I. — Au printemps, les insectes sortent de leurs cachettes ; les mouches bourdonnent autour de nos aliments ; les abeilles butinent sur les fleurs nouvelles, les hannetons dévorent les feuilles vertes et tendres des haies et des arbres ; les papillons voltigent sur les primevères et sur les anémones.

Ex. : Écrire au singulier et au pluriel tous les noms de la dictée.

II. — Écrire d'une part tous les noms masculins ; d'autre part tous les noms féminins (au singulier seulement).

III. — Indiquer, au masculin et au féminin singulier, tous les adjectifs qualificatifs.

IV. A chaque nom ajouter un adjectif qualificatif correspondant.

V. Indiquer tous les verbes de la dictée.

VI. Conjuguer un de ces verbes au présent (ou à un des temps appris).

VII. Permuter du pluriel au singulier quelques-unes des phrases de la dictée, etc., etc.

Les insectes sont de petits animaux ; leur corps est divisé en trois parties ; les insectes ont six pattes ; la mouche et le moustique ont deux ailes ; le hanneton, l'abeille et le papillon ont quatre ailes (la puce, la punaise et le pou n'ont point d'ailes). Beaucoup d'insectes sont nuisibles et dévorent nos récoltes.

Exercices de grammaire analogues aux précédents.

(A suivre.)

M. MÉTRAL.

DICTIONNAIRE

Degré supérieur.

L'orobanche.

L'orobanche est une dicotylédonée à fleurs irrégulières et hermaphrodites que l'absence de chlorophylle dans ses tissus rend facile à distinguer. On en connaît de nombreuses espèces, répandues dans les contrées à climat tempéré et comprenant des plantes parasites des racines ; elles causent de grands ravages dans quelques-unes de nos cultures. Ce sont des plantes vivaces, à feuilles alternes, toujours réduites à l'état d'écaillés plus ou moins charnues, portant dans leur aisselle, au sommet de la hampe, les fleurs disposées en épis denses ou allongés ; les organes aériens sont colorés en blanc-jaunâtre, en rouge ou en violet. La petite orobanche s'attache particulièrement au trèfle ; elle est très répandue dans certaines prairies, surtout à fond calcaire ; elle s'unit par des suçoirs aux racines de la plante nourricière qu'elle épuise rapidement ; on ne peut la détruire que par des écimages exécutés avant la formation des graines et par des sarclages ; si elle est abondante, il est bon de changer l'assolement. L'orobanche rameuse vit aux dépens du tabac et du chanvre et l'orobanche rouge, à la corolle d'un rouge-brun, croît sur la luzerne.

(D'après le *Dictionnaire d'Agriculture*.)

J. T.

Au temps des diligences.

(Extrait du *Second voyage en zig-zag*, par le Saint-Gothard, la vallée de Misocco, la Via-Mala, Glaris et Schwytz.)

I. — Durant vingt et un jours de voyage, nous avons parcouru un total de deux cent douze lieues, ce qui fait, l'un dans l'autre, environ dix lieues par jour. Sur ces deux cent douze lieues, nous en avons fait cent en bateau ou en char, et le plus souvent avec une grande rapidité, ce qui explique comment, sur vingt et un jours, nous en avons pu employer cinq environ en différents séjours. Ainsi, sur ces cent lieues, trente-deux, par exemple, faites sur les bateaux de notre lac en partant et en revenant, n'ont employé que dix heures, et la même chose s'est présentée sur les bateaux de Wallenstadt, de Lucerne et de Thoune. Ces cent lieues retranchées, il en reste cent douze que nous avons faites sur nos pieds, soit, en moyenne, cinq lieues et demie par jour ; sur ces cent douze, nous en avons fait quatre-vingt-seize avec le havresac sur le dos ; ce dernier chiffre est surtout glorieux pour nous et dépasse la moyenne ordi-

naire. Les chiffres que je viens de donner expriment bien la juste proportion de marches et de véhicules qui convient à une expédition comme la nôtre. Marcher moins, ce serait compromettre l'amusement et l'entrain ; marcher plus, ce serait risquer de dépasser cette limite au delà de laquelle la fatigue devient souffrance.

II. — Quant à la dépense totale, elle s'est élevée à deux mille trois cents francs ; ce qui, divisé par vingt, nombre des voyageurs, fait pour chacun cent quinze francs, soit par personne et par jour cinq francs cinquante centimes. Dans ce chiffre entrent tous frais quelconques de voitures, bateaux, guides, bonnes mains de tout genre, extras, jusqu'au blanchissage, jusqu'au prix de l'or et du passe port. Or la bourse commune, économe en certains points, est fort large sur d'autres ; elle donne des bonnes mains réjouissantes, elle récompense à un haut prix la prudence des bateliers et des cochers, elle ne lésine pas sur les guides, et elle sème les aumônes. De plus, tout en fuyant le luxe, elle aime à bien traiter son monde, parce que c'est là ce qui assure sa bonne santé, ce qui éloigne l'échauffement et la maladie. Si l'on tient compte de ces circonstances, on s'assurera que ce chiffre de cinq francs cinquante centimes par personne et par jour, bien qu'il paraisse un peu élevé, ne pourrait être réduit beaucoup sans que l'agrément des voyageurs et surtout la sécurité du chef eussent à souffrir de graves altérations. Nous faisons observer qu'il se trouve être une moyenne entre le coût d'une journée en Italie, qui est plus élevé, et celui d'une journée en Savoie, qui l'est moins.

R. TÖPFFER¹.

Genève avant la Réforme.

I. — Au commencement du XVI^e siècle, Genève était une ville de combats, d'affaires et de plaisirs. Debout sur les deux rives du Léman et du Rhône, moins peuplée qu'aujourd'hui, mais plus vaste peut-être, car elle se répandait en tous sens dans la campagne, elle offrait l'aspect d'une place forte entourée d'ennemis. Pour se défendre du côté du lac, elle avait enfoncé dans l'eau des rangées de pieux entre lesquels chaque soir elle tendait des chaînes. Du côté de terre, elle s'était flanquée de tours rondes ou carrées que reliaient des murs d'enceinte, murs capricieux et inégaux, ici crénelés, ailleurs couverts de toits qui abritaient les galeries suspendues où veillait le guet, et çà et là percés de fenêtres grillées qui donnaient de l'air et du jour à quantité de maisons encastrées dans les remparts.

Par dessus ces murailles verdoyaient des haies, des bouquets d'arbres, même des vignes et des jardins potagers, parmi lesquels des granges et des colombiers prenaient un air rustique ou villageois, tandis que plus haut un fouillis de pignons, de flèches, de tourelles, de clochetons et de clochers accusaient une vraie vie.

II. — Vous aviez à franchir des fossés étroits mais profonds sur des ponts-levis, avant d'atteindre une des portes en ogive ou en plein-cintre que défendaient des tours armées de mâchicoulis : tout cela sentait la poudre. Mais vous étiez bientôt rassuré par l'aspect allègre des petites rues qui descendaient de la cathédrale au lac ou au Rhône, habitées par des gens de bien qui se connaissaient tous. Les

¹ Rodolphe Töpffer [1799-1846], écrivain genevois, avait fondé un pensionnat de jeunes gens : chaque été, il conduisait ses élèves à pied à travers le Jura, les Alpes et même l'Italie. L'hiver venu, il employait ses soirées à écrire les voyages qu'il avait faits l'été. Ces narrations pittoresques, vivantes et pleines d'humour furent publiées plus tard sous le titre : *Voyages en zigzag*.

maisons s'étendant sur des cours et des jardins intérieurs présentaient à la rue des façades étroites et basses ; une porte ogivale, un ou deux étages de croisées, le pignon au-dessus, puis la tourelle où tournait le *violet*, l'escalier à vis, et c'était tout.

La porte était quelquefois surmontée d'un écusson ; les croisées s'accouplaient volontiers, reliées au sommet par une accolade ; les fenêtres aux meneaux de plomb offraient souvent des verrières blasonnées, et si vous étiez entré dans le poêle (on nommait ainsi le salon), vous auriez pu vous croire dans un atelier d'artiste : caissons aux plafonds, poutres à moulures, crédences ou bahuts sculptés, panoplies d'armes qui ne restaient pas longtemps au croc, de vrais musées domestiques.

III. — Ainsi se pressaient les maisons pittoresques et gaies ; ailleurs se développaient des halles, vastes portiques couverts que changeaient en bazars les marchands du pays et de tout pays ; au sommet de la ville, autour de l'église et du cloître de Saint-Pierre, s'amassaient avant la Réforme des centaines d'échoppes où l'on vendait toute la bimbeloterie de la dévotion, tandis qu'ailleurs s'ouvraient des boutiques plus nobles, celles des apothicaires, par exemple, hommes d'importance et de capacité, parlant en latin avec leurs apprentis ; ils siégeaient le matin dans les conseils, et recevaient, l'épée à la main, la tête couverte, l'hommage que leur prêtaient à genoux et désarmés les gentilshommes du territoire, puis, de retour chez eux, vendaient, sans déroger, des drogues, des sucreries, des épices, des onguents pour teindre la barbe et les cheveux. D'innombrables hôtelleries arboraient sur leurs enseignes des croix, des aigles, des lions, des faucons de toutes couleurs ou encore des titres étonnants, tels que le *Bon vinaigre*, le *Bœuf couronné*, le *Couteau chaud*, la *Sirène d'écume*.

Marc MONNIER.

Explications.

1^o VOCABULAIRE. — Faire remarquer les figures de langage (métaphores) fréquentes dans ce morceau : Genève *enfonçant* dans l'eau des rangées de pieux, *tendant* des chaînes, se *flanquant* de tours, etc. Voilà qui anime singulièrement la description.

Pignon, partie supérieure du mur, terminée en pointe, qui porte le bout du faîtage. — *Pont-levis*, qui se lève et s'abaisse à volonté sur un fossé pour la défense d'un château-fort, d'une ville. — *Ogive*, arc brisé que présentent dans l'architecture gothique les nervures des travées de la voûte ; ici, arcade formée par deux arcs qui se coupent en angle curviligne aigu. — *Plein-cintre*, cintre dont la courbure forme exactement un demi-cercle. — *Mâchicoulis*, meurtrière verticale pratiquée dans une galerie saillante au haut d'une tour ou d'un rempart. — *Ecusson*, ornement en forme d'écu, contenant des pièces héraldiques, des figures, des inscriptions. — *Accolade*, arc ogival à double courbure. — *Meneau*, traverse de pierre qui divise la baie d'une croisée. — *Verrière*, fenêtre ornée de vitraux peints. — *Caisson*, compartiment creux formé par l'entrecroisement symétrique de poutres et de moulures sur un plafond, sur une voûte, sur un panneau, etc. — *Fresque*, peinture murale qui, faite avec des couleurs à l'eau sur un enduit frais, sèche et durcit avec lui. — *Crédence*, buffet, console ou table sur laquelle on dépose les plats, les verres, pour le service de la table. — *Croc*, manche de fer à pointe recourbée auquel on suspend quelque chose.

2^o ORTHOGRAPHE. — *Commencement*, dérivé de *commencer*, qui s'écrivait au

moyen âge *comencier*, puis *commencer* ; la réduplication de *m* ne se justifie ni par l'étymologie ni par la prononciation ; *c* provient du *t* latin (*cuminitiare*).

Plaisirs, pourquoi le pluriel ? Ce mot n'exprime pas ici le sentiment de bien-être né de la satisfaction d'un désir, mais les objets qui provoquent ce sentiment.

Debout, composé de *de* et *bout*, signifiant proprement du côté du bout.

Aujourd'hui, contraction de quatre mots ; *hui* signifie à lui seul le jour présent (comparez le patois) ; ce mot est donc un pléonasme.

Ennemi, de *in imicus*, non ami, s'écrivait par une seule *n*, avant le XV^{me} siècle : *inimi*, puis *enimi*, enfin *enemi* ; les besoins de la prononciation ont, sans doute par analogie, amené la double consonne.

Enfoncer, pour *enfonser*, composé de *en* (latin *in*) et *fons*, forme ancienne de fonds.

Guet, la lettre *u* conserve au *g* le son dur.

Çà, à distinguer de *ça*, contraction de *cela*.

Même, est ici adverbe, marque l'addition.

Fouillis, dérivé de *fouiller* ; comparez avec *ramassis*, *cailloutis*, *taillis*, *levis*, *gâchis*, *éboulis*, *abatis*, *hachis*, etc.

Rassuré, pourquoi le singulier ?

Allègre, du latin *alacrem*, devenu *alaigne*, *alègre*, d'où par erreur d'orthographe *allègre*. Cette nouvelle orthographe a rejailli sur la prononciation qui fait entendre les deux *l*.

Cathédrale, le groupe *th* est purement étymologique et ne se prononce plus autrement que *t*.

Etendre et *présenter*, le groupe *en* est étymologique ; *étendre* vient de *extendere*, devenu *estendre*, *étendre*.

Accoupler, composé de *à* et *couple* ; le double *c* date du XVI^{me} siècle ; on ne le fait pas entendre.

Accolade, a remplacé l'ancien français *acolée* ; le radical du mot est *col*, *cou*, ce qui justifie l'unique *l*.

Buffet, s'est toujours écrit avec deux *f*, mais on n'en fait entendre qu'une ; l'origine du mot est inconnue.

Sculpté, le *p* étymologique ne s'entend plus ; malheureusement quelques personnes croient devoir le ressusciter dans la lecture et la déclamation : regrettable effet d'une orthographe archaïque. Le même cas se produit pour *comptabilité*, *dompter*, et beaucoup d'autres.

PENSÉES

Un bon cœur sert mieux nos amis que nos intérêts.

La haine que nous avons pour nos ennemis nuit moins à leur bonheur qu'au nôtre.

On a beau dire du bien de nous, nous en pensons encore davantage.

La fortune n'est jamais seule à nous tourner le dos.

L'argent mal acquis ne vaut jamais ce qu'il coûte et la bonne conscience ne coûte jamais ce qu'elle vaut.

Si l'hypocrisie mourait, la modestie devrait prendre au moins le petit deuil.

PETIT-SENN.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

1er SERVICE

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-même leurs certificats aux autorités locales.

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Lussery : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 3 mai.
— **Yverdon :** (classe préparatoire Ve cl.) fr. 2700 à 3200 suivant les années de service. Entrée en fonctions immédiate. Inscriptions au 2^e service avant le 18 mai.

INSTITUTRICES : Granges (Payerne) : semi-enfantine ; fr. 1150 pour toutes choses ; 3 mai. — **Arzier-le-Muids :** (semi-enfantine et travaux à l'aiguille à Le Muids) fr. 1000 et autres avantages légaux ; 7 mai. — **Morges :** (semi-enfantine) fr. 1000 pour toutes choses ; augmentation annuelle de fr. 10 pendant 15 ans, soit jusqu'au maximum de fr. 1150 ; 7 mai. — **Morges :** (classe spéciale pour élèves retardés) fr. 1400 pour toutes choses, plus augmentation annuelle de fr. 10, pendant 15 ans, soit jusqu'au traitement maximum de fr. 1550 ; 6 mai.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 19 avril, le Conseil d'Etat a nommé à titre provisoire et pour une année, M. Jules Favre, instituteur, au poste de maître d'études à l'Ecole de Commerce, d'Administration et de Chemins de fer ;

M. Paul Berney, menuisier, à Cottens, en qualité de maître de travaux manuels à l'Ecole Industrielle cantonale et au Gymnase scientifique.

Cours complémentaires

Les indemnités dues à MM. les instituteurs pour les cours donnés pendant l'hiver 1906-1907 sont payables aux recettes de district.

Jeune instituteur

allemand cherche place dans la Suisse romande pour apprendre la langue française. Bons certificats ; conditions modestes. Offres sous F 1842 Lz, à Haasenstein & Vogler, Lucerne.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE
MAISON MODÈLE

22, Rue du Pont, 22

Spécialité de

VETEMENTS

❖ ❖ ❖ ❖ Coupe élégante ❖ ❖ ❖ ❖

DRAPERIE ANGLAISE, FRANÇAISE ET SUISSE

COSTUMES SUR MESURE

Deux Coupeurs et Atelier dans la Maison

• **CHEMISERIE TOUS GENRES** •

Prix modérés, chiffres connus,
— 3 % Escompte. —

10⁰ | aux membres
0 de la S. P. R.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEß-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

LES MACHINES A COUDRE



sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE
GRAND PRIX
Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paielements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

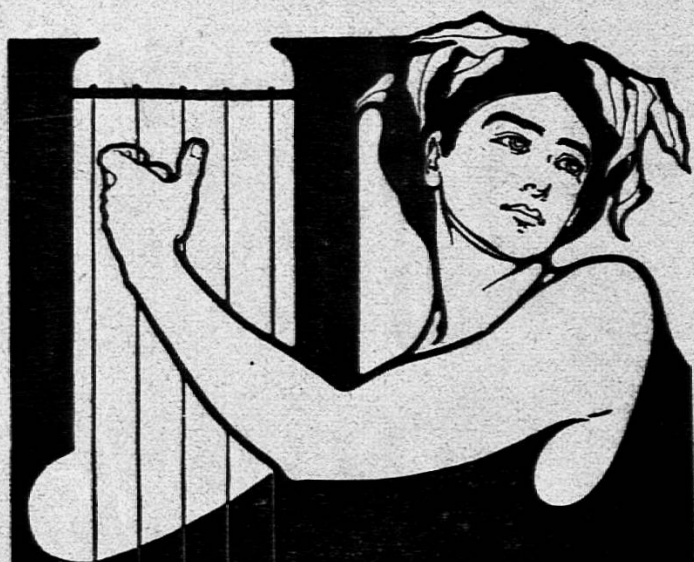
Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



ORGANES
ESTEY

BRATTLEBORO:É·U

Très grand choix d'Harmoniums des meilleures marques

Foëtisch Frères

FACTEURS DE PIANOS ET HARMONIUMS A LAUSANNE

Succursale à VEVEY

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1804

Ateliers de réparations pour tous instruments

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 18.

LAUSANNE — 4 mai 1907.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie. LAUSANNE



MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE
MAISON MODÈLE

22, Rue du Pont, 22

Spécialité de

VETEMENTS

❖ ❖ ❖ ❖ Coupe élégante ❖ ❖ ❖ ❖

DRAPERIE ANGLAISE, FRANÇAISE ET SUISSE

COSTUMES SUR MESURE

Deux Coupeurs et Atelier dans la Maison

• **CHEMISERIE TOUS GENRES** •

Prix modérés, chiffres connus,
— 3 % Escompte. —

10⁰ aux membres
0 de la S. P. R.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée. Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4^o, cartonné 4 fr. —

Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 gravures et d'une carte en couleur de la Suisse. Un volume in-4^o, cartonné 1 fr. 50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. — *Suisse, Premières notions sur les cinq parties du monde*, par W. Rosier, professeur de géographie, avec la collaboration de H. Schardt, professeur, auteur de la partie cantonale vaudoise, H. Elzingre, professeur, auteur de la partie cantonale neuchâteloise, et de M. Borel, pour le travail cartographique. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de nombreuses figures et de cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. 25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un vol. in-4^o, cart. 3 fr. —

Premières leçons de géographie destinées à l'enseignement secondaire. La Terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes. Un volume in-8^o, illustré. Troisième édition, cartonné 2 fr. 25

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. —

Europe, nouvelle carte murale. par W. Rosier, professeur, et E. Gæbler, cartographe. Echelle 1 : 3 200 000, dimensions : 183/164 cm., montée sur toile avec rouleaux 25 fr. —

Suisse, carte murale muette (Echelle 1 : 250 000) sur toile ardoisée, avec la carte murale muette de l'**Europe** au verso 30 fr. —

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0,50 ; sur papier-toile 0 fr. 70

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

Pour les Bibliothèques !

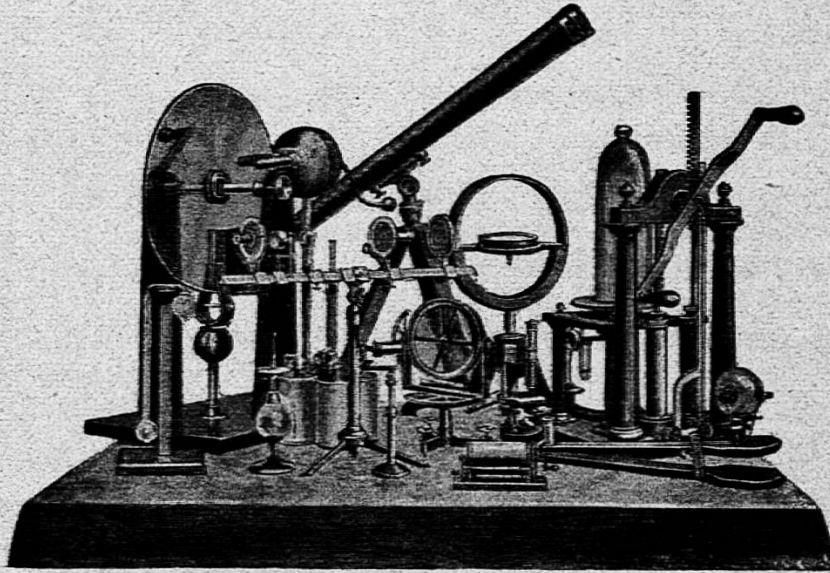
MM. Payot et C^{ie}, éditeurs, enverront à toute personne qui leur en fera la demande leur catalogue des livres de fonds à PRIX RÉDUITS.

Il vient de paraître un livre de

DANSE, BON TON ET CALLISTHÉNIE

Danses classiques, nouvelles, anciennes et cotillons. Usages et coutumes dans la bonne société, par Louis BRUN, *professeur de gymnastique et danse, à Lausanne.*

En vente à prix réduit, pour MM. les instituteurs et institutrices, élèves de l'Ecole normale, garçons et filles. S'adresser à l'auteur, grande salle de danse et gymnastique, au Casino-Théâtre, Lausanne.



Trüb, Fierz & Co

Hombrechtikon-Zürich

livrent
comme spécialités des

**Appareils
de physique et
de chimie**

comme aussi des
**installations
complètes
d'écoles.**

Catalogues gratuits
et franco à disposition.

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10% au corps enseignant.

